



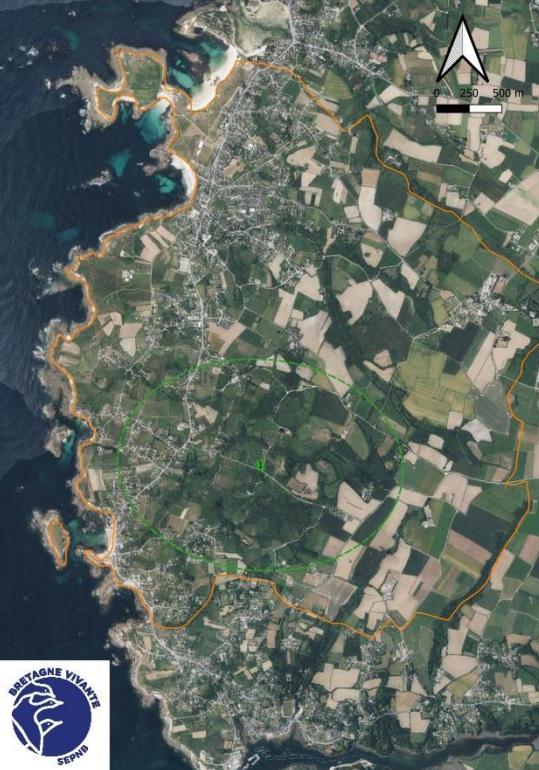
Figure 66 : Répartition connue 2023 Tétrix des vasières

V.5 Présentation des réservoirs

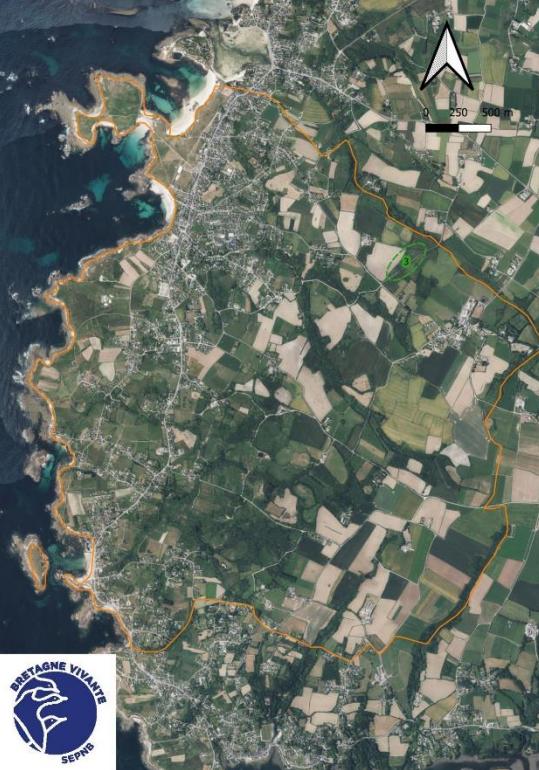
Les tableaux des pages suivantes présentent pour chaque réservoir identifié les macro-habitats et les espèces patrimoniales présentes.

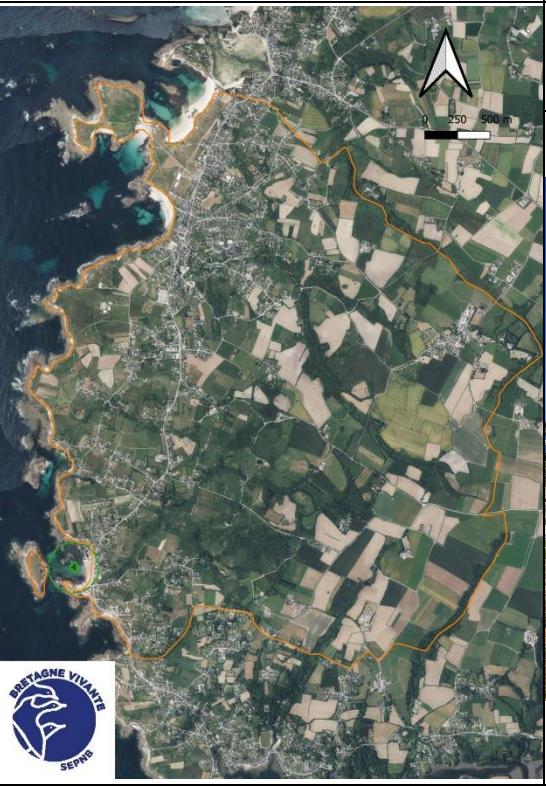
Numéro	Nom
1	Saint-Ourzal
2	Messoudalc'h
3	Larret
4	Anse de Melon
5	Sévern
6	Grand Mouzou
7	Presqu'île de Saint-Laurent
8	Kerzella
9	Garchine
10	Coatézen
11	Île de Melon
12	Source du Spernoc

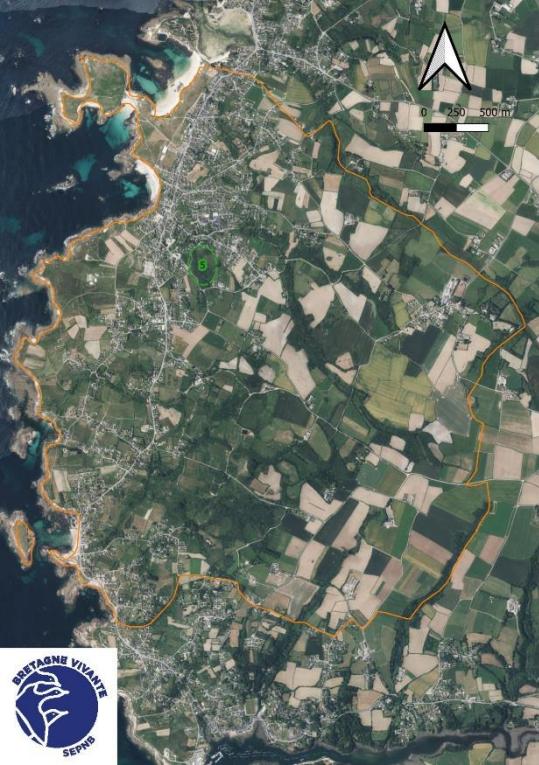
Tableau 13 : Dénomination des 12 réservoirs de biodiversité identifiés

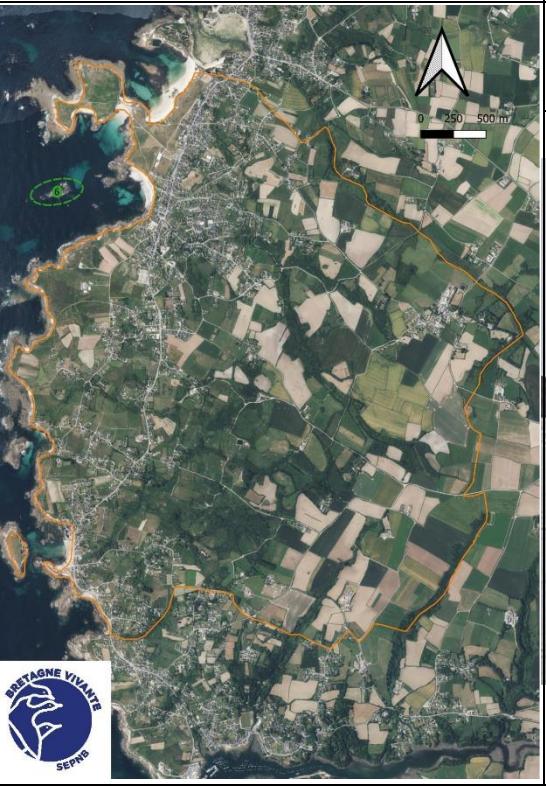
1 - Saint-Ourzal	Milieux / Habitats	Espèces patrimoniales
<p>1 - Saint-Ourzal</p> 	<p>Mosaïque d'habitats à forte naturalité : friches, bois humides, prairies humides, landes relictuelles, ruisseaux, points d'eau stagnants...</p> 	<p>Oiseaux : Bouvreuil pivoine, Bruant jaune, Chardonneret élégant, Cisticole des joncs, Coucou gris, Fauvette grisette, Héron garde-bœufs, Linotte mélodieuse, Verdier d'Europe...</p> <p>Mammifères : Barbastelle d'Europe, Campagnol amphibia, Crocidure leucode, Grand Rhinolophe...</p> <p>Amphibiens : Alyte accoucheur, Grenouille agile, Rainette verte, Triton marbré... Reptiles : Lézard vivipare, Vipère péliade... Invertébrés : Agrion de Mercure, Conocéphale des roseaux, Miroir, Tétrix des vasières...</p>

2 – Messoudalc'h	Milieux / Habitats	Espèces patrimoniales
	<p>Mosaïque d'habitats à forte naturalité : fond de vallée boisé, prairies humides, ruisseau</p> 	<p>Oiseaux : Bécasse des bois, Bouvreuil pivoine...</p> <p>Mammifères : Barbastelle d'Europe, Campagnol amphibie, Crossope aquatique...</p>

3 - Larret	Milieux / Habitats	Espèces patrimoniales
 <p>Mosaïque d'habitats : fond de vallée, prairies humides, ruisseau</p> 	<p>Mosaïque d'habitats : fond de vallée, prairies humides, ruisseau</p>	<p>Oiseaux : Bruant jaune... Mammifères : Campagnol amphibie, Grand Rhinolophe...</p>

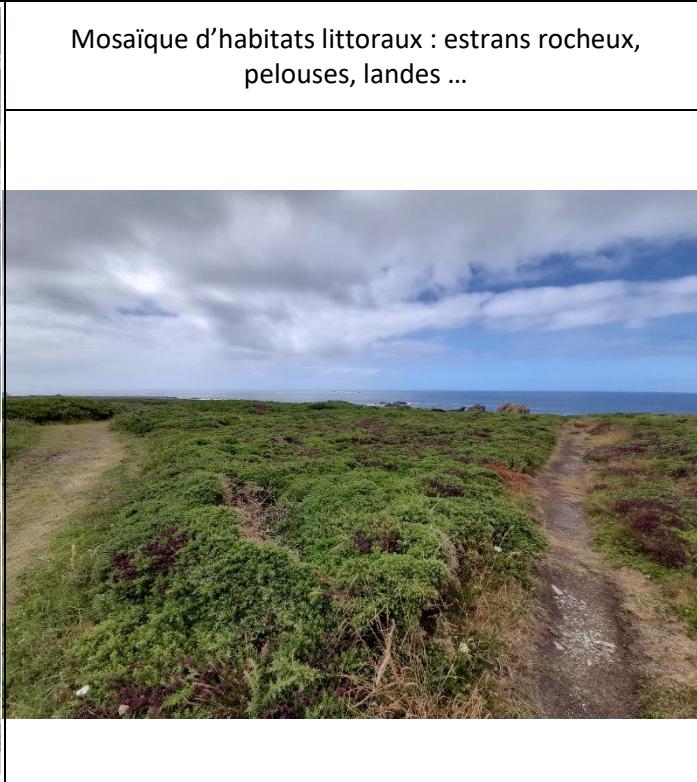
4 – Anse de Melon	Milieux / Habitats	Espèces patrimoniales
 <p>4 – Anse de Melon</p>	<p>Estran : baie abritée, estrans rocheux et sableux</p> 	<p>Oiseaux : Barge à queue noire, Bécasseau variable, Courlis cendré, Fauvette grisette, Grand Gravelot, Héron garde-boeufs, Huîtrier pie, Linotte mélodieuse, Pipit maritime, Tadorne de Belon, Tournepierre à collier, Verdier d'Europe ...</p> <p>Reptiles : Coronelle lisse, Lézard des murailles,</p>

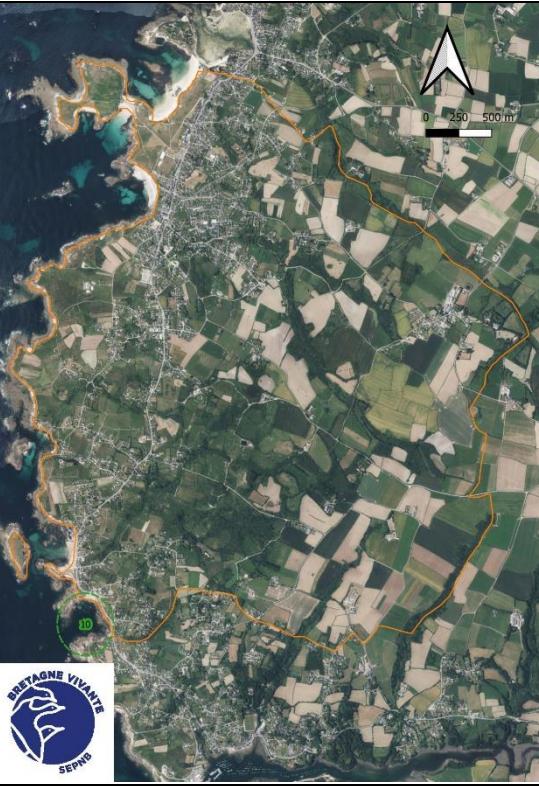
5 - Sévern	Milieux / Habitats	Espèces patrimoniales
	<p>Zone humide : bois, prairies</p> 	<p><u>Oiseaux</u> : Bécasse des bois...</p>

6 – Grand Mouzou	Milieux / Habitats	Espèces patrimoniales
 <p>6 – Grand Mouzou</p>	<p>Milieux / Habitats</p> <p>Îlot rocheux</p> 	<p>Espèces patrimoniales</p> <p><u>Oiseaux</u> : Cormoran huppé, Goéland argenté, Goéland brun ...</p>

7 – Presqu'île Saint-Laurent	Milieux / Habitats	Espèces patrimoniales
 <p>7 – Presqu'île Saint-Laurent</p>	<p>Mosaïque d'habitats littoraux : estrans, dunes, pelouses, landes ...</p> 	<p>Oiseaux : Alouette des champs, Barge à queue noire, Bécasseau variable, Cisticole des joncs, Courlis cendré, Crave à bec rouge, Faucon pèlerin, Fauvette grisette, Grand Gravelot, Huîtrier pie, Linotte mélodieuse, Pipit farlouse, Pipit maritime, Plongeon imbrin, Tadorne de Belon, Tournepieuvre à collier ... Mammifères : Barbastelle d'Europe, Grand Rhinolophe, Lapin de garenne ... Reptiles : Lézard des murailles ... Invertébrés : Agreste, <i>Chrysotoxum elegans</i>, Gomphocère tacheté</p>

8 - Kerizella	Milieux / Habitats	Espèces patrimoniales
 <p>8 - Kerizella</p>	<p>Mosaïque d'habitats littoraux : estrans rocheux, pelouses, landes ...</p> 	<p>Oiseaux : Alouette des champs, Cisticole des joncs, Goéland argenté, Huîtrier pie, Linotte mélodieuse, Pipit farlouse ... Mammifères : Lapin de garenne ... Reptiles : Vipère péliade ... Invertébrés : Agreste</p>

9 - Garchine	Milieux / Habitats	Espèces patrimoniales
 <p>9 - Garchine</p>	<p>Mosaïque d'habitats littoraux : estrans rocheux, pelouses, landes ...</p> 	<p>Oiseaux : Alouette des champs, Bruant jaune, Cisticole des joncs, Coucou gris, Crave à bec rouge, Fauvette grisette, Fauvette pitchou, Goéland argenté, Huîtrier pie, Linotte mélodieuse, Pipit farlouse ... Mammifères : Lapin de garenne ... Reptiles : Lézard des murailles, Vipère péliade ... Invertébrés : Agreste, Gomphocère tacheté ...</p>

10 - Coatézen	Milieux / Habitats	Espèces patrimoniales
 	<p>Estran rocheux : champ de blocs</p> 	<p>Oiseaux : Courlis cendré, Huîtrier pie, Tadorne de Belon, Tournepiere à collier ... Mammifères : Barbastelle d'Europe, Campagnol amphibie, Crossope aquatique... Reptiles : Lézard des murailles Faune de l'estran</p>

11 – Île de Melon	Milieux / Habitats	Espèces patrimoniales
 <p>11 – Île de Melon</p>	<p>Habitats littoraux : estrans rocheux, pelouses ...</p> 	<p><u>Oiseaux</u> : Bécasseau variable, Courlis cendré, Grand Gravelot, Huîtrier pie, Tournepiere à collier ... <u>Faune de l'estran</u></p>

12 – Source du Spernoc	Milieux / Habitats	Espèces patrimoniales
 <p>12 – Source du Spernoc</p>	<p>Milieux / Habitats</p> <p>Zones humides : bois, prairies, ruisseau</p> 	<p>Espèces patrimoniales</p> <p>Oiseaux : Alouette des champs, ... Mammifères : Barbastelle d'Europe, Grand Rhinolophe, Loutre d'Europe ... Amphibiens : Grenouille agile, Rainette verte</p>

V.6 Les corridors

De façon simplifiée, les réservoirs littoraux semblent interconnectés entre eux sur le principe des pas japonais. Aucune connexion évidente n'est à envisager.

Par contre, en ce qui concerne les réservoirs intérieurs, il serait souhaitable d'aménager des corridors sous la forme de haies et/ou de prairies pour permettre à des sites enclavés de se reconnecter à d'autres réservoirs ou à des fonds de vallée existants. Les zones prioritaires sont localisées sur la carte suivante.



Figure 67 : Trame verte, trame bleue, réservoirs et reconnexions à programmer

VI. Préconisations générales et Perspectives

L'Atlas de la biodiversité communale a permis d'affiner la connaissance de la répartition des groupes taxonomiques de faune les plus couramment étudiés (amphibiens, mammifères, oiseaux, reptiles, papillons, odonates et orthoptères). Cette connaissance fine a été nécessaire pour identifier les enjeux de conservation liés à cette biodiversité à l'échelle de la commune. Ces enjeux s'emboîtent et sont de différents ordres :

- Des enjeux liés à la prise en compte globale de la biodiversité sur le territoire ;
- Des enjeux liés à la patrimonialité avérée de certains taxons ;
- Des enjeux liés à la fragilité et à l'importance de la conservation d'habitats insérés dans des réservoirs de biodiversité ;
- Des enjeux liés à la connexion de ces réservoirs entre-eux et avec les corridors écologiques fonctionnels déjà en place.

VI.1 Enjeux liés à la prise en compte globale de la biodiversité

Un nombre important de documents existe aujourd'hui et synthétise, à l'échelle d'une commune, les actions envisageables pour, d'une part mieux accueillir la biodiversité et d'autre part mettre en œuvre des gestions et des entretiens adaptés à une meilleure prise en compte de ce sujet central.

Ces documents sont pour la plupart accessibles en ligne. 11 sont présentés en Annexe 1 page 121.

Ces enjeux apparaissent également clairement tout au long de ce rapport, mais également dans les rapports techniques par groupe taxonomique déjà mobilisables à l'échelle de la commune, dont les éléments de préconisations sont repris chapitre *III Principaux enjeux identifiés par groupe taxonomique*, page 15 de ce rapport.

VI.1.1 10 étapes post-ABC

Le travail qu'il reste à accomplir aujourd'hui, à la lumière de ces premiers résultats générés par l'ABC, reste énorme et crucial. Il peut se décliner de la façon suivante, en 10 points :

1. **La théorisation** : Pour agir efficacement sur les enjeux liés à l'accueil de la biodiversité sur le territoire, toute personne désireuse de s'investir sur ce sujet devra s'approprier cette thématique en consultant l'ensemble des documents accessibles, soient existants, soient produits dans le cadre spécifique de l'ABC ;
2. **La synthèse** : Pour faciliter cette infusion et cette mise à niveau de la connaissance, un travail de synthèse de ce savoir sous la forme d'un document « grand public » semble un préalable nécessaire et attendu. Il pourra être diffusé à tous les habitants et présentera un diagnostic des enjeux biodiversité identifiés sur la commune;

3. **La restitution :** La restitution de ce savoir peut se concevoir à deux niveaux, sur un format « réunion publique » pour l'ensemble des habitants et sur un format « réunion technique » pour les élus et les services impliqués. Il est nécessaire d'intégrer à ce temps de restitution les premières bases de structuration de la suite du programme ;
4. **La structuration :** Le travail suivant consistera à élaborer une stratégie et une méthodologie pour permettre à un groupe de travail local identifié, constitué d'élus, de techniciens, d'habitants et d'autres personnes ressources de réfléchir ensemble, de mobiliser des énergies, des moyens, de développer un plan d'actions pour répondre aux enjeux locaux liés à la biodiversité ;
5. **La création :** Pour faciliter l'organisation et la structuration des points précédents, une nouvelle instance « comité de biodiversité » doit voir le jour pour lancer officiellement le travail post ABC et lui donner une légitimité. La naissance de ce comité doit être validée et actée en conseil municipal pour asseoir son action, pour lui donner de la visibilité, de l'épaisseur et du crédit ;
6. **La rédaction du plan d'actions :** Pour aider ensuite à la hiérarchisation et à la priorisation de ces enjeux, il convient de rédiger un plan d'actions par grandes thématiques et fonctionnel à destination des acteurs du territoire. Il faut adosser à ce plan d'actions une stratégie collective, un financement, un calendrier et des moyens d'évaluation. Ce travail doit être réalisé collectivement avec les techniciens, élus et bonnes volontés citoyennes ;
7. **L'inventaire :** Une première réflexion consistera à faire le point sur l'ensemble des parcelles, bordures, chemins et délaissés dont la commune est propriétaire, ou possède la responsabilité de la gestion, ou sous-traite la gestion à une entreprise, ou conseille ... Cette synthèse permettra déjà, et dans un premier temps, de visualiser l'ensemble des sites où mener les actions identifiées par le plan sera possible.
8. **La gestion différenciée :** L'application de cette méthode doit être une priorité absolue. Elle consiste à déterminer pour chaque espace, et en fonction du point précédent, les objectifs de gestion liés, bien sûr, à l'écologie et à l'accueil de la biodiversité, mais également en tenant compte des usages et de l'accueil du public.
9. **La formation :** Pour inscrire ce changement de paradigme dans la durée, pour expliquer, pour convaincre, pour construire de nouvelles pratiques ensemble, il est nécessaire de former les acteurs professionnels ou non, à la réflexion et à cette démarche. Cette formation devra bien sûr être destinée aux agents techniques, mais aussi aux habitants et à toute personne intervenant à titre privé ou public sur les espaces de la commune

10. Les actions : Elles seront déclinées dans le plan, intégrées dans un calendrier, co-construites et appliquées en priorité sur l'espace public. Elles devront concerter les espaces verts et leur fleurissement (gestion des pelouses, plantations, suppression des phytos, maintien des arbres à cavités...), l'eau et les milieux aquatiques (entretien et restauration des mares et des lavoirs, création de mares et de zones humides, gestion écologique des étangs...), les bordures, les haies et la trame verte et bleue (fauche tardive des bords de routes, entretien des haies, expertise des continuités et des corridors biologiques terrestres et aquatiques...), le bâti (accès aux bâtiments pour la faune, préservation des nids d'hirondelles, préservation des cavités et de la végétation des murets, des ponts et d'autres ouvrages, intégration de mares et de haies à tout projet d'aménagement, gestion de l'éclairage public, la gestion des zones de remblais), les réservoirs de biodiversité (définition d'un plan d'actions pour garantir la conservation des espèces patrimoniales, lutte si besoin contre les espèces introduites EEE, poursuite de l'inventaire des ruptures et des continuités écologiques), l'éducation continue à l'environnement, le soutien à toute forme d'agriculture biologique, la création d'un lieu d'expérimentations collectives (jardin naturel, potager partagé...).

La réflexion sur ces sujets a déjà largement démarré à Porspoder. Un plan d'actions est d'ores et déjà disponible et quelques points évoqués ci-dessus ont déjà été amorcés, voire réalisés.

Pour que cette dynamique se poursuive, il est aujourd'hui essentiel qu'elle soit intégrée à une structure municipale officielle et reconnue, à vocation pérenne, disposant de moyens et de financement, aux objectifs clairs et reconnus, s'inspirant des Conseils locaux de la Biodiversité existants, sur le modèle d'instances indépendantes, participatives et consultatives, administrées avec les citoyens et créées par décision du Conseil municipal.

L'étape 0 serait certainement d'ailleurs de contacter ces conseils locaux de la biodiversité, dont certains sont bretons, pour échanger avec eux sur leur création, leur rôle, leurs attributions et leur fonctionnement.

VII. Bibliographie

BOIREAU Josselin *et al.*, 2021 -. *Atlas de la Biodiversité Communale de Porspoder / Synthèse de l'existant*. Bretagne Vivante, Groupe Mammalogique Breton, 79 p.

BOIREAU Josselin, 2022 – *Atlas de la Biodiversité Communale de Porspoder. Inventaire mammalogique*. Groupe Mammalogique Breton, 29 p.

BONNERON Armel, 2023 – *Atlas de la Biodiversité Communale de Porspoder. Inventaires ornithologiques*. 42 p.

BUORD Mikaël, DAVID Jean, GARRIN Mael, ILIOU Bernard, JOUANNIC Jacques, PASCO Pierre-Yves & WIZA Stéphane (coord.), 2017. *Atlas des papillons diurnes de Bretagne*. Locus Solus, Lopérec, 324 p.

DAVID Jean, GUILLOTON Jean-Alain, JOUANNIC Jacques, PASCO Pierre-Yves, PINEY Bertrand, WIZA Stéphane & PFAFF Emmanuelle, 2023. *Atlas des libellules de la Bretagne à la Vendée*. Locus Solus, Châteaulin, 328 p.

DAVID Jean, 2019 – *Liste rouge UICN et liste de responsabilité régionale des Odonates de Bretagne*. Observatoire des Invertébrés Continentaux de Bretagne, Bretagne Vivante, 12 p.

GÉLINAUD G., BEAUFILS M., CRÉAU Y., DAVID J., DURIER M., FÉVRIER Y. & MAOÛT J. 2023. *Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés en Bretagne et responsabilité biologique régionale*. Observatoire régional de l'Avifaune, Bretagne Vivante, GEOCA, Brest, 26 pages

GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON, 2015 – *Atlas des mammifères de Bretagne* – Editions Locus Solus, 304 p.

HILY Christian, 2023 – *Inventaire de la faune des estrans de Porspoder*. Bretagne Vivante, 29 p.

PASCO P.Y. (coord.) 2024. *Faune du territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise - État des connaissances et contribution à l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal*. Rapport Bretagne Vivante – SEPNA / GRETIA / GMB pour la Communauté de Communes du Pays d'Iroise. 33 p.

PASCO Pierre-Yves & PFAFF Emmanuelle, 2013 – *Synthèse des connaissances faunistiques du Finistère à partir des atlas de répartition bretons* – Bretagne Vivante, 14 p.

PENN AR BED 216 / 217 / 218, 2014 – *Atlas des Amphibiens et des Reptiles de Bretagne et de Loire-Atlantique* – Bretagne Vivante, 200 p.

SIORAT François. *et al.*, 2015 – *Hiérarchisation des espèces et des habitats : dynamique de projet, méthode de hiérarchisation, synthèse des listes*. Observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel, GIP Bretagne Environnement, 23 p.

SIORAT François. et al., 2015 – *Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale, Reptiles & Batraciens de Bretagne* - Observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel, GIP Bretagne Environnement, Bretagne Vivante SEPNB, CSRPN, 1 p.

SIORAT François., MERCELLE M., 2012 – *Liste d'espèces guides SRCE en Bretagne*. GIP Bretagne Environnement, 3 p.

SIORAT François. et al., 2015 – *Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale, Oiseaux de Bretagne* - Observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel, GIP Bretagne Environnement, Bretagne Vivante SEPNB, ONCFS, LPO, GEOCA, CSRPN, 9 p.

SIORAT François. et al., 2018 – *Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale, Rhopalocères de Bretagne* - Observatoire de l'Environnement en Bretagne, Observatoire des invertébrés continentaux de Bretagne, Gretia, Bretagne Vivante, 4 p.

UICN FRANCE, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017 – *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine*. Paris, France, Rapport d'évaluation, 16 p.

UICN FRANCE, MNHN & SHF, 2015 – *La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine*. Paris, France, 12 p.

UICN FRANCE, MNHN, OPIE & SEF (2012). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine*. Paris, France, 18 p.

UICN FRANCE, MNHN, OPIE & SFO, 2017 – *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Libellules de France métropolitaine*. Paris, France, Rapport d'évaluation, 113 p.

UICN FRANCE, MNHN, OFB, 2021 – *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mollusques continentaux de France métropolitaine*. Paris, France, 16 p.

UICN FRANCE, MNHN, OFB, AsFrA, 2023 – *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Araignées de France métropolitaine*. Paris, France, 20 p.

WIZA Stéphane & ROCHAS Quentin (Cartographie), 2023 – *Amphibiens & Reptiles. ABC de Porspoder*. Bretagne Vivante, 34 p.

WIZA Stéphane & ROCHAS Quentin (Cartographie), 2023 – *Invertébrés. ABC de Porspoder*. Bretagne Vivante, 28 p.

Et les pages internet suivantes :

<https://www.geoportail.gouv.fr/> pour les fonds et autres ressources cartographiques

<https://www.cbnbrest.fr/observatoire-milieux/cartes-de-repartition/cgtv/carte-des-grands-types-de-vegetation-de-bretagne> pour la visualisation des grands types de végétation bretons

https://www.bretagne.bzh/app/uploads/SRCE_SchemaRegionalCoherenceEcologique_Presentation.pdf pour la présentation du Schéma régional de cohérence écologique en Bretagne

<https://www.oiseaux.net/oiseaux/france> pour les ressources documentaires sur les oiseaux de France

<https://inpn.mnhn.fr/accueil/index> pour les listes taxonomiques de référence

https://diffusion.bretagne-vivante-dev.org/Developpements/shiny_orthopteres/ pour les cartes provisoires de répartition des orthoptères bretons

<https://www.faune-bretagne.org/> pour la consultation de la base de données des observations d'oiseaux et d'autres groupes taxonomiques en Bretagne

VIII. Annexe 1 – Liste des documents mobilisables qui croisent biodiversité, commune, nature en ville et gestion différenciée

LPO Loire-Atlantique, 2009 – *Municipalité et protection de la nature.* 56 p.

Chaque mesure est présentée selon deux approches simples : le « pourquoi », puis « le comment ». Le « pourquoi » a pour objectif d'informer de manière simple et synthétique sur les enjeux locaux de la préservation du patrimoine naturel. Il s'agit de permettre aux élus d'acquérir quelques notions afin de développer leur autonomie dans leurs choix environnementaux. Avant de dire ce qu'il faudrait éventuellement faire, il est plus important d'expliquer le pourquoi et de développer les capacités d'analyse plutôt que de donner des solutions toutes faites. Le « comment » peut alors plus facilement être appréhendé, voir adapté par chacun, ce pourquoi il vient en second lieu dans cette démarche. Il s'agit alors de donner des pistes et quelques éléments techniques essentiels choisis, là aussi, pour leur efficacité, leur importance et leur facilité de mise en œuvre.

<http://adeco55.wifeo.com/documents/municipalite-et-protection-de-la-nature-1.pdf>

Natureparif, 2009 – *Favoriser la nature en ville. Guide à usage des collectivités,* 83 p.

Après avoir défini les problématiques actuelles en matière de biodiversité, ce guide donne les réponses correspondant à la politique différenciée, notamment pour le désherbage des zones imperméables et perméables, la gestion des milieux herbacés, le fleurissement alternatif, l'économie de l'eau, la gestion des espèces indésirables, la préservation de la faune en ville, l'entretien et la plantation d'arbres en ville. Enfin, des outils sont proposés pour réaliser la gestion différenciée : diagnostic et planification, matériel de désherbage, paillages et plantes couvre-sol, techniques alternatives à l'utilisation de pesticides, matériel d'entretien des espaces verts, fleurissement alternatif, espèces invasives à proscrire, techniques de lutte contre les espèces indésirables, protection des berges, techniques de taille, plantation d'arbres ou de haies et communication.

https://www.ecophyto-pro.fr/data/favoriser_nature_ville.pdf

Eau & Rivières de Bretagne, 2011 – *La nature en ville. Guide technique à l'usage des collectivités,* 13 p.

Avec l'urbanisation galopante (plus 30 % encore au cours de la décennie !), l'artificialisation des sols s'étend et avec elle la transformation des espaces ruraux (disparition de 50 % des zones humides en 30 ans, arasement des talus, utilisation massive des intrants...). L'impact se fait sentir sur la biodiversité et de nombreuses espèces végétales et animales sont aujourd'hui menacées. Pendant ce temps, après une période de bétonnage et de bitumage sans vergogne, la ville semble réserver une place plus importante à la nature, avec de nouveaux espaces y compris sur les ronds-points, ou dans des zones de friches industrielles. Sans doute commence-t-on à prendre conscience de l'importance d'une écologie urbaine pour une ville durable, le fait de pouvoir jouir de la beauté de la nature étant essentiel pour notre équilibre psychique. Alors que les campagnes ne représentent plus, pour certaines espèces, des milieux accueillants, celles-ci réussissent à trouver refuge en ville... Ainsi a-t-on pu noter davantage d'espèces de papillons à Marseille que dans le Luberon! Et la ville habituée à abriter rats et pigeons voit

arriver corvidés, étourneaux, merles et même des écureuils. Paradoxalement, des espèces, autrefois sauvages, quittent les champs pour la ville à l'instar des populations humaines. La ville offre beaucoup d'avantages pour les animaux et végétaux : gîte et couvert, moindre utilisation de pesticides, mise en valeur d'espaces verts... Même si les mentalités progressent, tous les citadins ne sont pas encore disposés à voir le gazon ou les fleurs dites "sauvages" envahir les trottoirs et les chauves-souris coloniser les monuments! Et des collectivités (de moins en moins nombreuses toutefois) luttent à grands coups de chimie contre la colonisation du minéral par le végétal ou bien introduisent des espèces inadaptées au milieu ou continuent d'imperméabiliser les périphéries. L'eau n'échappe pas à ce constat à cause des travaux d'assèchement, de canalisation, des busages, sans compter les consommations excessives qui ont un coût pour le citoyen-usager. Pourtant la ville peut être un refuge de nature à condition de le vouloir! Outre quelques outils réglementaires de gestion de l'espace ou de classement, les associations, chacune dans son domaine de compétences, proposent de soutenir les collectivités dans l'accueil de la nature dans la cité. Eau & Rivières de Bretagne souhaite vivement que les élus et les techniciens des collectivités trouvent dans ce guide des idées pratiques pour que la nature retrouve sa place au cœur de nos villes dans le cadre d'une écologie du paysage.

https://www.nature-en-ville.com/sites/nature-en-ville/files/document/2020-02/guidetk-nature-ville_0.pdf

Grand Est Territoires, 2020 – La nature dans nos villes et villages. *Guide de mise en œuvre dans les documents d'urbanisme.* 40 p.

Vous êtes élu, agent technique, vous souhaitez trouver des pistes de traduction du SRADDET et renforcer la prise en compte de la nature dans les espaces urbanisés de votre territoire ? Ce guide est fait pour vous ! Il propose des méthodes et des outils concrets de mise en œuvre dans le cadre des plans et programmes de planification territoriale. Il vise à faciliter le dialogue et favoriser une culture commune en diffusant les bonnes pratiques en matière de protection et de développement de la nature en ville.

https://www.aguram.org/wp-content/uploads/2020/11/La_Nature_7Est.pdf

CAUE de la Vendée, 2015 *Guide méthodologique de la gestion différenciée. Conseils pratiques aux collectivités.* 48 p.

Les préoccupations liées à l'environnement, notamment la préservation de la ressource en eau, sont aujourd'hui au cœur de la réflexion des communes. De plus, de nombreuses collectivités doivent faire face à un développement des espaces publics à gérer, sans pour autant bénéficier d'une augmentation des effectifs des services techniques. Par un entretien adapté aux particularités de chaque site, la gestion différenciée appliquée aux espaces verts est un outil permettant de répondre à ces enjeux, en repensant l'intervention des services espaces verts. Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement et le Conseil départemental de la Vendée, dans le cadre de leurs réflexions sur le Développement Durable, ont pris l'initiative de mettre au point ce guide méthodologique proposant une démarche pratique, adaptable à chaque commune. Cette deuxième édition, revue et augmentée, est à destination des services techniques et techniciens espaces verts.

https://caue85-my.sharepoint.com/personal/communication_cae85_com/_layouts/15/onedrive.aspx?id

[=%2Fpersonal%2Fcommunication%5Fcaue85%5Fcom%2FDocuments%2Fp%C3%B4le%2Dcommunication%2Fpublications%2Dweb%2Dcaue%2Fguide%20gd%202015%2Epdf&parent=%2Fpersonal%2Fcommunication%5Fcaue85%5Fcom%2FDocuments%2Fp%C3%B4le%2Dcommunication%2Fpublications%2Dweb%2Dcaue&ga=1](#)

CAUE du Tarn, 2016 – *Gestion différenciée des espaces verts et naturels. Guide méthodologique.* 48 p.

La gestion différenciée des espaces verts et naturels s'inscrit dans les principes du développement durable. Le territoire est aujourd'hui quadrillé par la trame verte et bleue ; les espaces verts communaux, traités en gestion différenciée, font partie de ce réseau de réserves et de corridors écologiques. Par ailleurs, cette gestion, découlant d'une politique communale, permet de répondre à des enjeux de différentes natures.

<https://sitespecific.home.blog/wp-content/uploads/2019/08/guide-gestion-differenciee-des-espaces-verts-et-naturels.pdf>

LPO France, 2020 – *Protéger et valoriser le patrimoine naturel. Guide pratique de l'élu local.* 32 p.

Les rapports scientifiques successifs témoignent année après année de l'appauvrissement des milieux naturels et du mauvais état de conservation, voire de la disparition de nombreuses espèces et écosystèmes. Cela ne concerne pas seulement les pays lointains dans un futur incertain. Nous parlons de la France, et d'aujourd'hui. Toutes les Régions, Départements et Communes de France, en métropole comme outre-mer, sont concernées. Artificialisation et destruction des milieux, pollutions, prélèvements excessifs, réchauffement climatique, simplification des habitats... les causes sont connues. Et pour beaucoup, des solutions existent. Les élus locaux sont en première ligne sur les territoires pour inverser cette tendance. La plupart d'entre eux n'ont d'ailleurs pas attendu pour se retrousser les manches, innover et faire revivre leur patrimoine naturel. Sur la base d'expériences acquises sur le terrain par des équipes municipales, le présent guide a pour vocation d'aider les élus locaux à élaborer une stratégie, mobiliser des moyens et développer un plan d'action.

<https://www.lpo.fr/media/read/3072/file/GuidePratiqueEluLocal.pdf>

Alsace Nature, 2023 – *Herbes folles & petites bêtes. 10 principes pour gérer les zones herbeuses.* 52 p.

Les 10 principes de gestion proposés dans cette brochure sont issus de recherches et d'expériences diverses et éprouvées. L'objectif est de montrer par le texte et par l'image les raisons qui conduisent à les adopter. Car il est possible de mieux prendre en compte la biodiversité dans la gestion des espaces herbeux à végétation spontanée. Cela nécessite de remettre en cause quelques (mauvaises) habitudes et d'adapter le planning des travaux et le matériel. Le défi est considérable. Mais les pollinisateurs et la nature le valent bien ! Au final, le résultat sera valorisant pour la biodiversité, pour les élus, les habitants, pour les enfants, mais aussi pour les entreprises engagées, ainsi que pour les ouvriers communaux ou les prestataires de services, qui trouveront davantage de sens à leur travail.

<https://alsacenature.org/wp-content/uploads/2023/11/10P-GESTION-ZH-2ED-WEB.pdf>

Gentiana, 2016 - *La gestion raisonnable des espaces communaux. Livret technique à destination des collectivités de l'Isère.* 60 p.

Gentiana, société botanique dauphinoise, propose une nouvelle édition de son guide technique "Gestion raisonnable des espaces communaux". Ce guide de 60 pages, à destination des élus, techniciens, bureaux d'études, entreprises du paysage, jardiniers amateurs..., propose 32 fiches thématiques. Vous y trouverez de nombreux conseils et techniques pour des espaces plus vivants et sans pesticides.

https://www.ecophyto-pro.fr/data/gr16_livret60p.pdf

CEREMA, 2021 *Adapter la gestion des bords de routes pour préserver les insectes pollinisateurs sauvages.* 154 p.

Les pollinisateurs sauvages représentent un enjeu important pour la biodiversité. Il est primordial de les protéger. Les surfaces végétalisées qui bordent les routes présentent un intérêt notable. Cet ouvrage propose des recommandations de gestion raisonnée de ces espaces via des fiches traitant des enjeux et caractéristiques, des besoins des pollinisateurs, de l'entretien et de la conception ainsi que différents leviers pour améliorer l'accueil et le développement de la biodiversité.

https://www.arthropologia.org/association/ressources/gestion-bords-de-route-pour-les-pollinisateurs/pollinisateurs_sauvages.pdf

Natagora, 2022 *Nos fiches pour un jardin naturel.* 52 p.

Partez à la découverte de notre guide complet et didactique conçu dans le but de vous donner les clés indispensables à la mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité dans votre jardin. Grâce à l'adoption de nouvelles pratiques de jardinage et au respect de certaines règles, vous parviendrez aisément à créer un jardin naturel accueillant pour la biodiversité. La monotonie des haies de sapins parfaitement taillées et des pelouses tondues vous font mourir d'ennui ? Vous estimatez que le temps des déserts écologiques au jardin est révolu ? Au contraire, vous désirez offrir plus d'espace et de spontanéité à la vie sauvage ? L'envie d'accueillir papillons colorés, abeilles solitaires, gazouillis d'oiseaux et petits mammifères vous émoustille ? Petit hic, vous ignorez comment faire !? Alors, suivez le guide !

https://reseunature.natagora.be/fileadmin/Projet_Reseau_Nature/Fiches_JNat/2022_fiches_JN_bookletRN_Final.pdf